



COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE RESTITUTION DES ETUDES : IMPACTS DES IMPORTATIONS SUR LA COMMERCIALISATION DU RIZ LOCAL ET ETAT DES LIEUX DES POLITIQUES D'APPUI A LA FILI7RE RIZ AU SENEGAL

Date et lieu : 31 mars 2015 au CICES (salle Alioune Diop)

Participants :

Des organisations paysannes telles que la Fédération des organisations non-gouvernementales du Sénégal (FONGS-Action paysanne), l'Union des jeunes agriculteurs de Koyli Wirndé (UJAK), le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR), l'Association sénégalaise de promotion du développement à la base (ASPRODEB), entre autres, en partenariat avec l'Union Européenne (UE), La Fédération des producteurs du bassin de l'Anambé (FÉPROBA), l'UJAK et VEO (West Africa).

Objet :

Présentation du projet dénommé Organisations paysannes (OP) comme acteurs clefs dans une bonne gouvernance des filières rizicoles au niveau national et régional en Afrique de l'Ouest

Panélistes :

L'atelier avait comme panélistes : M. Nadjirou Sall, Secrétaire général de la FONGS (Action-paysanne) et Secrétaire général de l'UJAK, M. Ousmane Ndiaye (Directeur de ASPRODEB), Mme Bernadette de VECO, Ont honoré leur

présence Mr. Kanté, Directeur général de la SAED ? Mme Marième Sow, présidente d'ENDA Thiers Monde.

Exposants :

Dr Ibrahima Hathie/ Oumar Samba Ndiaye et M. Mamour Ngalane, consultants des études

Points abordés :

Après le modérateur M. Ousmane Ndiaye, M. Nadjirou Sall a introduit sur l'objectif de la rencontre tout en posant la question à savoir comment maximiser la valeur de la filière riz.

Il a donné la parole à Mme Bernadette qui a poursuivi tout en citant les cinq pays qui sont en voie d'améliorer la chaîne de valeur riz en Afrique. Il s'agit du Sénégal, du Mali, du Niger, du Bénin et du Burkina Faso.

Ensuite, viennent les exposants. Le consultant Dr Ibrahima Hathie a axé sa présentation en power point sur trois choses :

- L'état des lieux
- L'incidence des importations sur la commercialisation du riz
- Et des propositions de stratégies

M. Hathie a parlé du taux de couverture de la filière riz en 2013-2014 qui était de 24%, de la situation des importations sur la commercialisation (800.000 tonnes la moyenne), de la forte consommation de brisures ordinaires au Sénégal (80%). S'agissant du prix, M. Hathie de la hausse brutale du coût du riz en 2007. Mais depuis 2011, les prix ont tendance à baisser. Il a aussi parlé du volume de riz importé en 2014 : 678.986 tonnes de riz indien qui est beaucoup moins cher, 100.438 tonnes de riz thaïlandais non parfumé et 182.460 tonnes de riz thaïlandais parfumé, sans oublier le décret autoritaire sur le riz (95-77 du 20 juin 1995). Toujours selon M. Hathie, le prix du riz importé dépend des facteurs externes tels que les prix FOB, les cours du pétrole et les cours du dollar. M. Ibrahima Hathie a terminé en préconisant des solutions. Pour lui, on doit privilégier le partenariat d'affaire et la production du riz de paddy de bonne qualité, sans oublier l'application de la TVA sur le riz entier ordinaire.

La seconde présentation de M. Mamour Ngalane a porté sur l'Analyse des politiques, programmes et projets d'appui à la chaîne de valeur riz au Sénégal. Dans son exposé, M Ngalane avance l'idée que le Sénégal est le 2^{ème} pays africain qui importe plus le riz après le Nigéria. Si l'on en croit M. Ngalane, le Sénégal importe annuellement 650.000 tonnes de riz.

Dans l'intervention du Directeur général de la SAED M. Kanté, il a cité le Maroc qui a des avancés terribles dans le secteur agricole par rapport aux autres pays africains. Pour lui, la politique de commercialisation doit être cohérente avec celle de production. Il a terminé en lançant la question à savoir comment concilier le désir des producteurs à augmenter les prix.

Des interventions du public ont succédé l'intervention du DG de la SAED. Il s'agit de M. Babacar Diop, président de la Fédération de organisations non-gouvernementales du Sénégal (FONGS –Action paysanne) a insisté à ce qu'on continue la réflexion sur la filière riz qu'on revoit le système de commercialisation des produits, les conditions fixées pour la production pour ne pas faire su sous-poudrage. Il a aussi invité les paysans à être responsables et indépendants.

Mme Maïmouna Ouédraogo a posé la question à savoir si des actions sont dégagées pour la prise en charge des producteurs. Elle est revenue sur les cantines scolaires au Sénégal qui est un moyen de commercialisation.

Mme Anta Badiane Diallo, présidente du réseau Lawtan, un réseau de femmes transformatrices qui installent des kiosques à riz local dans la région de Dakar, depuis 07 ans, a invité les producteurs à collaborer ensemble.

Mme Sokhna Diop du Réseau des femmes productrices du Nord (Refan) a axé son intervention sur le problème des logos, des emballages, des magasins de stockage et de la commercialisation pour respecter le délai des semis. Mme Adama Gaye a rejoint sa collègue du Refan tout en soulevant le problème de l'accès à la terre pour les femmes de Podor.

Mme Korka Diaw « Korka rice », présidente du Refan a parlé du manque de matériels agricoles lourds dans les organisations paysannes.

M. Amadou Tidiane Thiène, opérateur économique à Podor s'est exprimé sur l'argent que l'on injecte dans la filière riz mais qui passe par les marabouts et les politiciens.

M. Ousmane Fall de l'USAID a invité les producteurs à produire du riz de qualité qui répond à la demande des consommateurs.

M. Marius Dia du CNCR a mentionné que l'Etat met en place des moyens pour atteindre l'autosuffisance en riz mais on note une faible participation des producteurs et que plus de 50% des matériels agricoles sont de mauvaise qualité et souvent en panne. Il a rejoint l'idée d'Amadou Tidiane Thiène sur l'argent des paysans qui passe par les marabouts et les politiciens : « favoritisme aux marabouts et politiciens ».

M. Silmang Diop, chargé de programme de l'ONG 3 D a mentionné que le secteur du riz engendre deux problèmes majeurs : le coût de la production et celui de la transformation. Pour lui, il faut redynamiser les organisations féminines sur le circuit de distribution : « il faut que les femmes arrivent à convaincre les populations à aimer le riz local ».

Enfin, M. Nadjirou Sall a conclu en parlant de la structuration et à la réorganisation de la filière riz. Pour M. Sall, il faut inter-professionnaliser le riz de la Vallée et faire un plaidoyer pour réorganiser la filière riz.

Suite à donner :

- Relancer le débat sur la filière riz pour toucher les acteurs
- Réorganiser et décentraliser les ateliers sur la filière riz